



Entretien chaudière dans les charges

Par **julie19117**, le **27/12/2010** à **23:12**

Bonjour, nous sommes actuellement locataire d'un logement que nous quittons dans une semaine. Nous nous sommes rendus compte que la chaudière tombait régulièrement en panne et consommer une quantité très anormale de fuel (pratique 360 L en 2 semaines , ce qui est impossible avec une chaudière fonctionnant correctement, surtout qu'elle ne sert que pour le chauffage) . L'agence doit envoyer normalement une entreprise pour effectuer l'entretien de la chaudière, nous payons des charges pour cela , mais actuellement au mois de décembre , aucune visite n'a été effectuée , le plombier chauffagiste devait passer selon eux le 23 décembre mais nous n'avons vu personne. De plus , il aurait été judicieux de programmer l'entretien avant le début des grands froids.rnEst-ce que l'agence doit garder l'argent de ces charges étant donné qu'elle n'a fait venir personne ?

Par **mimi493**, le **28/12/2010** à **09:58**

La chaudière est individuelle ?

Par **julie19117**, le **28/12/2010** à **11:08**

Oui la chaudière est individuelle